

INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT

DE LA VILAINE

ROCHE  
BERNARD

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

---

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

#### ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

#### *Absents excusés :*

- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VALLÉE

ROCHE  
BERNARD

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

---

### III- CONV ENTIONS – CONTRATS - MARCHES

#### 2 – Procédure de Dévolution des Marchés

Il est proposé au Conseil d'Administration de compléter pour l'exercice 2011, les procédures et modes de dévolution des Marchés de travaux, fournitures et services (délibérations du 31 janvier 2011), des numéros 4 et 5.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur un projet d'avenant au marché n° 2010-31 – construction d'un local technique pour la station d'alerte du pont de Cran – passé avec la Société AMS, de la Chapelle de Brain.

L'avenant porte sur le *remplacement d'un évier par une plonge inox avec meuble*, ce qui implique une augmentation du montant du marché initial de 9.07 %.

Le montant du marché fixé initialement à 20 508.67 € HT serait porté à 22 368.70 € HT.

Il est également proposé d'autoriser le Président à signer l'ensemble des marchés à intervenir et les éventuels avenants dont le montant n'atteindrait pas 5 % du marché initial, sous réserve de l'ouverture au budget des crédits nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

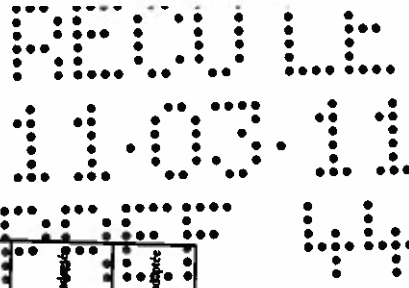
- **Adopte cette proposition,**
- **Charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
Le Président,

  
Y. MAHE

## LISTE DES MARCHES 2011

N° marché	Entreprise	Notification	AAPC	Estimation	Montant € HT	Montant € TTC	Avances / Marchés complétés	Objet	procédure
2011	1		AAPC JOUE	140 000 € HT				Fourniture et mise en place d'un sonar multifaisceaux au barrage d'Arzal	procédure adaptée
2011	2		Consultation bureaux d'études	8000 à 10 000 € HT				Marché d'étude : perceptions et attentes des structures de bassin de la Vézère dans la gouvernance du SAGE	procédure adaptée
2011	3							Usine d'eau de Férel : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une nouvelle filière de traitement du C.O.T.	procédure adaptée
2011	4		AAPC BOAMP + dématérialisation	140 000 € HT				Travaux de confortement de l'étang de la Forge Phase I Co-maîtrise d'ouvrage (IAV mandataire) avec Syndicat BV du Don	procédure adaptée
2011	5		AAPC BOAMP + dématérialisation	par an : entre 30 000 € HT max 100 000 € HT				Travaux de fauchage, débroussaillage et élagage du DPF Marché à bons de commande (1 an renouvelable 2 fois)	procédure adaptée





**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :**  
**INSTITUTION D'AMENAGEMENT DE LA VILAINE**

**OBJET DU MARCHÉ :**  
**Construction générale et aménagement d'un local technique en structure bois**

**TITULAIRE DU MARCHÉ :**  
**Société ASTUCES MULTI SERVICES (AMS)**

**AVENANT N° 1**  
**AU MARCHÉ EN DATE DU 02 Décembre 2010**

Entre les soussignés :

➤ Monsieur **Yvon MAHÉ**, Président de l'INSTITUTION D'AMENAGEMENT DE LA VILAINE,

d'une part ;

et

➤ Monsieur **Christophe ROGER**, agissant pour le compte de la Société **ASTUCES MULTI SERVICES** ~ 54, Rue de la Rangée à LA CHAPELLE-DE-BRAIN' (35660),

d'autre part ;

**IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet :

⇒ la modification de la masse des travaux à exécuter par l'Entreprise.